

RECRUTEMENT ET POLITIQUE RH

Aujourd'hui engagée dans une réforme en profondeur de son administration, la municipalité de Pantin s'est fixée pour objectif de se doter d'une politique ambitieuse en matière de gestion des Ressources Humaines.

Cette politique vise à répondre aux enjeux posés notamment par l'allongement de la durée des carrières professionnelles : formations, reconversions professionnelles, santé et conditions de travail, etc. Elle s'appuie sur des valeurs du projet d'administration que sont l'Équité, la Transparence, le Management participatif, la Logique du contrat entre les services administratifs.

Une attention toute particulière est ainsi portée au recrutement, à la formation et à l'accompagnement dans leur vie professionnelle des agents municipaux, acteurs majeurs du service public local pantinois. À ce titre, la ville de Pantin a développé à destination de ses agents et de leurs familles une politique sociale attractive : participation au paiement des titres de transports collectifs, participation aux frais de mutuelles complémentaires, séjours et loisirs avec le comité des œuvres sociales, etc.

Une réforme du régime indemnitaire, qui définit le cadre de la rémunération de chacun et une vaste réflexion sur l'aménagement du temps de travail sont actuellement au coeur de la démarche conjuguée d'optimisation des parcours professionnels et d'optimisation des services rendus à l'usager.

Dans le souci du respect du statut de la fonction publique, les agents municipaux recrutés sont prioritairement lauréats des concours de la Fonction publique. Par voie d'exception, et dans le respect des textes de loi, un certain nombre d'agents sont recrutés par contrat à durée déterminée. Source de précarité sociale, le contrat à durée déterminée doit rester l'exception au sein des services municipaux Pantinois. C'est pourquoi la municipalité s'est engagée à résorber l'emploi précaire sur plusieurs années, par le biais d'un plan de titularisation des agents pouvant y prétendre.

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCRIDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.